



# LA CARTE GRAND CHAMBORD

Un accès privilégié au Domaine national de Chambord pour les habitants du Grand Chambord

Pour tous les habitants de la Communauté de communes du Grand Chambord, une carte de fidélité, nominative et personnelle, valable un an, permet au porteur d'avoir accès aux offres suivantes :

- Entrée gratuite et illimitée au château et aux jardins
- Tarif réduit jusqu'à cinq accompagnants
  - Parking gratuit
- Tarif réduit sur les visites du château et en forêt, les activités culturelles et équestres
- Remise de 5 % à la boutique et aux points de restauration du château

**Tarif : 15 €**

(valable douze mois à partir de la date d'achat)

Un justificatif de domicile sera exigé au moment de l'achat de la carte. Une pièce d'identité devra être présentée au contrôle lors des visites à Chambord (à retirer aux billetteries du château).

# CHAMBORD ET VOUS

GRANDE COLLECTE  
PHOTOGRAPHIQUE



# CHAMBORD ET VOUS

GRANDE COLLECTE  
PHOTOGRAPHIQUE



Le Domaine national de Chambord organise, en partenariat avec la Communauté de communes du Grand Chambord et la commune de Muides-sur-Loire, une grande collecte populaire de photographies et de témoignages au sein des dix-sept villes et villages du territoire.

## CALENDRIER DES PERMANENCES EN MAIRIES DE 15H À 18H30

7 juin / Neuvy

14 juin / Bauzy

28 juin / Thoury

23 août / Crouy-sur-Cosson

30 août / La Ferté-Saint-Cyr

6 septembre / Fontaines-en-Sologne

13 septembre / Tour-en-Sologne

20 septembre / Bracieux

27 septembre / Mont-près-Chambord

4 octobre / Huisseau-sur-Cosson

11 octobre / Saint-Claude-de-Diray

18 octobre / Montlivault

25 octobre / Maslives

8 novembre / Saint-Dyé-sur-Loire

15 novembre / Muides-sur-Loire

22 novembre / Saint-Laurent-Nouan

29 novembre / Chambord



© Famille Dreux / © René José Agon / Collections privées / © DR

## DE JUIN À NOVEMBRE 2022

Bauzy / Bracieux / Crouy-sur-Cosson / Fontaines-en-Sologne / Huisseau-sur-Cosson / La Ferté-Saint-Cyr / Maslives / Montlivault / Mont-près-Chambord / Neuvy / Saint-Claude-de-Diray / Saint-Dyé-sur-Loire / Saint-Laurent-Nouan / Thoury / Tour-en-Sologne / Muides-sur-Loire / Chambord



Domaine national de Chambord



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

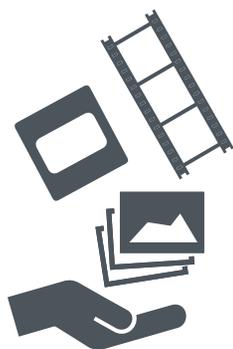


3 centre  
val de Loire





## Chambord et vous : la Grande Collecte



Ressortez albums et boîtes à chaussures et, à travers vos photos anciennes ou actuelles, illustrez VOTRE relation à Chambord !

Le Domaine national de Chambord, la Communauté de communes du Grand Chambord et la commune de Muides-sur-Loire organisent une grande collecte photographique

afin de réunir une base d'images amateurs sur Chambord. Elles serviront de sources pour de futures études scientifiques et de ressources pour des projets culturels organisés en 2023 :

- Exposition itinérante dans les communes partenaires
- Exposition(s) virtuelle(s)
- Livre-souvenir imprimé
- Installation d'une artiste contemporaine
- Projets d'éducation artistique et culturelle

**Déposez un témoignage :**  
Racontez-nous un moment particulier de votre rapport au site, une anecdote, un éblouissement, vos habitudes et vos rituels !

## QUE COLLECTONS NOUS ?



### Nous collectons les photographies illustrant :

- Des événements familiaux/amicaux (mariage, anniversaires, visites touristiques en famille ou entre amis...)
  - Des usages personnels, rituels (promenades, ramassage de champignons...)
  - Des rencontres organisées (rendez-vous sportifs ou culturels, spectacles, brocantes...)
  - Des événements particuliers (aléas climatiques, travaux dans le château ou le domaine, visites officielles...)
  - Des métiers et activités de Chambord
  - Des moments et regards insolites
- Il pourra s'agir de vues du château, du village, du mur d'enceinte, de la forêt ou des jardins.
- Une priorité pourra être donnée aux photographies avec personnages et aux images les plus anciennes.

## 10 images par personne maximum !



Plaques de verres  
Vues stéréoscopiques  
Négatifs  
Diapositives  
Tirages argentiques N&B ou couleur  
Images numériques.

**Les photographies doivent avoir été réalisées avant l'année 2020**

## COMMENT DÉPOSER ?

### Dans une permanence



Le Domaine national de Chambord organise, avec le concours des mairies, des permanences dans toutes les communes participantes pour recueillir vos images et vos témoignages. Ces permanences auront lieu de 15h à 18h30 de juin à novembre 2022. Voir la liste au dos.

À noter : si vous n'êtes pas disponible le jour de la permanence de votre commune, vous pouvez vous rendre à la permanence d'une autre commune !

**Les images seront numérisées sur place : vous conserverez vos photographies originales.**



En tant que donateur, vous serez invité à compléter et signer une fiche de collecte comprenant notamment vos coordonnées, quelques informations sur l'image déposée (date approximative de prise de vue, précisions sur le sujet ou les personnes représentées, etc.) et un témoignage évoquant votre relation à Chambord.



### Par voie électronique

Vous pouvez transmettre vos images numérisées à l'adresse [lagrandecollecte@chambord.org](mailto:lagrandecollecte@chambord.org)

- Format minimum de l'image : 1 Mo
- 10 images maximum par déposant !
- Photographies antérieures à l'année 2020

Pour tout dépôt d'image par voie électronique, téléchargez, complétez et/ou signez la fiche de collecte et le contrat de cession de droits de reproduction sur le site internet du Domaine national de Chambord : [www.chambord.org/lagrandecollecte](http://www.chambord.org/lagrandecollecte)

**Attention : 1 fiche pour chaque image !**

Les images non accompagnées de la fiche de collecte et du contrat ne pourront malheureusement pas être conservées.